

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU Mardi 28 Janvier 2020 A 19 heures

**Présents** : M.GAUDUCHEAU - D.MARIONNEAU - C.DANIAU - M. COTTEREAU - M.P.GABILLEAU - J.FERRAND – F.LAMY - S. GRAY - Ph.TESSIER - H. MOLINARI - C.BIRON - F.GLUMINEAU - A.S.DE JESUS - L.PACREAU (arrivé 19h40) - H. BEAUDOUIN- L.GENTREAU - P.Y.DREILLARD

**Aucun absent**

**Secrétaire** : P.TESSIER

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2019. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé.

## **1) Ouverture de crédits 2020**

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de l'autorisation d'ouverture de crédits d'investissement dans l'attente du vote du budget 2020 (autorisation qui peut être donnée dans la limite de 25% du budget précédent). Les opérations suivantes seraient concernées :

Article 204172 :	bâtiments et installations :	10 000€
Article 2118 :	autres terrains :	40 000€
Article 21318 :	autres bâtiments publics :	20 000€
Article 2151 :	réseaux de voirie :	30 000 €
Article 2115 :	acquisition bâtiments et terrains	42 000€

Accord du CM

## **2) Revitalisation du centre bourg : remboursement à l'Etablissement Public Foncier de la Vendée**

Monsieur le Maire rappelle que l'EPF est un des partenaires porteur du projet de revitalisation du centre bourg. Il indique que l'établissement s'est porté acquéreur pour le compte de la mairie des bâtiments et terrains place de la mairie et rue des violettes, il convient désormais de rembourser les acquisitions effectuées.

Le montant de la transaction, validé par le Service des Domaines, s'établit à 728 926.31€ HT.

Accord du CM

## **3) Convention d'assistance technique avec Vendée Expansion** (arrivée de L. PACREAU)

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre du projet de revitalisation du centre bourg, la situation de la mairie est à prendre en compte. En effet, dans les hypothèses de travail, il a été envisagé de dégager le pignon de la mairie. De plus, compte tenu des évolutions de travail, il faut tenir compte dans un avenir proche d'une éventuelle réorganisation intérieure.

Disposer d'une étude de faisabilité et d'une proposition d'aménagement futur ciblant les besoins est donc nécessaire. Vendée Expansion est habilité pour cette mission et se propose d'intervenir rapidement ; pour ce faire, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention.

Accord du Conseil Municipal

#### **4) Proposition d'acquisition de la parcelle AC 409**

Une proposition est faite à hauteur de 38 000€, non compris les frais d'acte et les frais estimés à 2600€ pour le démontage du transformateur EDF.

Il y a deux autres candidats pour cette acquisition ; compte tenu de cette nouvelle situation et de la possibilité de déconstruction pour création d'un lotissement de 4 ou 5 parcelles sur cette emprise de 3171m<sup>2</sup>, il serait judicieux que la commune se porte acquéreur.

Accord du Conseil Municipal

#### **5) Transaction Commune - HBTP**

L'entreprise HBTP a fait part de son intérêt pour l'acquisition d'une bande de terrain communal qui longe les ateliers communaux d'une contenance de 228m<sup>2</sup>. Il est proposé de céder cette bande de terrain à l'euro symbolique, l'entreprise prenant à sa charge les frais d'acte et la réalisation d'une clôture.

Accord du Conseil Municipal

#### **6) Participation de la SNCF à la réfection de voirie**

Suite aux travaux sur le viaduc du Lay, la SNCF a effectué des travaux et a emprunté courant 2017 les voiries communales. Dans le cadre de la modernisation de la voie ferrée La Roche sur Yon – La Rochelle, des travaux sont prévus de janvier 2020 à mai 2021 (avec notamment suppression de passages à niveau). Un courrier a été adressé à la SNCF en date du 20 novembre 2019 pour signaler les désagréments constatés sur les secteurs de la Fuié et de Noailles. La SNCF a proposé la mise en place d'un protocole indemnitaire à hauteur de 20 000€ : 10000€ pour les travaux du viaduc et 10000€ pour le projet de modernisation qui seraient versés sur production des factures acquittées. Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce protocole.

Accord du Conseil Municipal

#### **7) Accès déchetterie Vendée Grand Littoral**

Monsieur le Maire rappelle la convention passée pour les années précédentes et indique qu'il y a lieu de la renouveler dans les conditions identiques.

Accord du Conseil Municipal

#### **8) Enquête Publique ICPE SA Carrière Kléber Moreau**

M. Marionneau pouvant être concerné à titre personnel, ne participe pas aux débats. Il est proposé d'émettre un avis favorable pour cette enquête ouverte du 27 janvier au 25 février 2020 avec présence du commissaire enquêteur sur Saint Vincent sur

Graon et qui concerne le renouvellement de l'exploitation actuelle et une extension du périmètre de la carrière.

Accord du Conseil Municipal

**9) Complément sur le RIFSEEP**

Monsieur le Maire indique que plusieurs délibérations précédentes ont été prises concernant le régime indemnitaire des agents comunaux ; il s'agit de mettre à jour la dernière délibération en y intégrant les grades de la catégorie C en filière administrative.

Accord du Conseil Municipal

**10) Délibération en faveur d'un service TER entre La Rochelle et La Roche sur Yon**

Monsieur le Maire indique que dix communes ont été sollicitées pour cette demande à laquelle il est proposé de réserver un avis favorable.

Accord du Conseil Municipal

**11) Motion de soutien à la filière vigne et vin français**

Monsieur le Maire indique avoir été sollicité par Nathalie Delattre sénatrice de la Gironde et Philippe Huppe député de l'Hérault pour la prise d'une motion. En effet, l'Organisation Mondiale du Commerce autorise les USA à prendre des rétorsions commerciales pour des subventions illégales accordées au groupe Airbus notamment pour la France.

Les USA souhaiteraient ainsi taxer les vins français à hauteur de 25% de leur valeur, ce qui aura des conséquences sur l'économie puisque cela impacterait 6000 entreprises et concernerait 80 000 exploitations viticoles.

Accord du Conseil Municipal

**12) Création de postes**

Monsieur le Maire fait part de l'accroissement d'activité au secrétariat de la mairie, encore plus perceptible en raison de l'arrêt maladie d'un des agents.

Il propose la création d'un poste sur un emploi pour accroissement temporaire.

Accord du Conseil Municipal

**13) Vendée Grand Littoral : Mise en réseau des Bibliothèques : PV de mise à disposition des biens**

Monsieur le Maire rappelle les différentes étapes de ce dossier et indique qu'il convient de l'autoriser à signer les documents complémentaires de mise à disposition des livres.

Accord du Conseil Municipal

**14) Droit de Prémption Urbain**

Deux déclarations d'intentions d'aliéner ont été déposées à la mairie afin que la commune fasse valoir son droit de préemption urbain si nécessaire :

- Vente de la maison appartenant à Vendée Cottages à la Saivrie  
La commune renonce à son droit de préemption pour cette déclaration.

- Vente de deux terrains appartenant à Christian Papin au champ de la Croix rue  
des coquelicots : la commune applique son droit de préemption sur ces parcelles

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le Mardi 25 février 2020 à  
19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40

Le Maire,

**M. GAUDUCHEAU**